

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA PRESSE MENTEUSE

Tous les journaux nationalistes ont tenté de transformer en tunique triomphale l'éclatante veste que leur parti avait remportée aux élections.

Cela était si démesurément bête, qu'on se prenait de pitié pour ces vaincus qui, touchant des deux épaules, n'avaient point encore leur défaite. A quoi bon nier, aujourd'hui, ce qui demain sera l'aveuglante vérité ?

Demain est arrivé. M. Léon Bourgeois a été nommé président provisoire de la Chambre, par 303 voix et président définitif par 326. La Chambre a émis un vote de principe et non pas de personne. Elle s'est déclarée radicale, anticléricale, continuatrice de la politique du ministre Waldeck-Rousseau.

Ce vote est clair. Eh bien, il y a encore des malheureux journalistes qui veulent que le succès de M. Léon Bourgeois indique le triomphe de la cause opposée. Lisez ce que dit la *République* de M. Méline : « C'est nous qui triomphons, puisque la majorité de M. Bourgeois n'a été que de 36 voix, alors qu'elle était de 80 voix au temps de M. Waldeck-Rousseau. La différence entre 36 et 80 est le gain du parti progressiste. » On a fait remarquer avec juste raison à M. Méline que nombre de républicains, anciens députés, ont voté pour M. Deschanel par amitié personnelle, et que la preuve en est dans les scrutins pour les deux vice-présidents qui, pris tous deux dans le parti radical, ont recouvré plus des 80 voix de la majorité de la précédente Chambre.

Mais ces journaux ne craignent pas les démentis que leur infligent les faits. On dirait qu'ils sont inconscients de la perte de dignité et d'autorité qu'ils subissent. Ne voilà-t-il pas que le *Gaulois* qui, jadis par la plume du juif Polack, dit Polonais, ne cessait de traîner dans la boue le général André, qui maintenant fait son éloge, et par la bouche du colonel Roussel, encore ? Les lecteurs de l'intrépide vide cuvette de Blanche d'Antigny vont demander des douches, croyant être devenus fous. M. Roussel écrit : « Personne moins que le général André ne mérite le reproche « d'intempérance » et n'y a jamais donné moins de prise. Il n'est pas non plus un déséquilibré. Il écoute volontiers, il a l'abord très simple, très cordial. C'est une nature honnête... jamais on ne l'a vu molester qui que ce soit pour un motif personnel... »

En vérité, à quoi sert le mensonge ?

C. J.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Ainsi qu'une dépêche de notre Directeur parue dans le numéro de mardi l'annonçait, M. Combes, sénateur radical, a été chargé par le président de la République de constituer un cabinet.

M. Combes a accepté cette mission et immédiatement s'est mis en mesure de grouper autour de lui quelques collaborateurs.

MM. Pelletan, Delcassé, Vallé, Chaumié, Trouillot et le général André seront plus que probablement collaborateurs de M. Combes,

et accepteront de faire partie du futur ministère, qui sera dès lors purement radical.

En effet le programme que le ministère aurait mission de défendre, a été élaboré par M. Bourgeois.

Ce programme qui a été communiqué à M. Loubet est celui de gauche. Il comporte : la réduction du service militaire à 2 ans ; l'impôt sur le revenu ; les caisses de retraite aux travailleurs ; la complète exécution de la loi sur les associations et l'abrogation de la loi Falloux.

Ce programme, on le voit, ne peut être soutenu que par un ministère homogène et franchement radical. Il contient toutes les réformes autour desquelles, et sur lesquelles se sont faites les élections dernières.

L'Agence Havas communique :

Dans la réunion qui a eu lieu hier soir au sous-secrétariat d'Etat des postes et télégraphes, l'accord s'est établi en ce qui concerne l'attribution des portefeuilles et les bases de la Déclaration ministérielle. M. Combes doit voir demain matin M. Rouvier, qu'il a déjà fait pressentir, et il espère obtenir son concours. Dans ce cas, le nouveau cabinet serait ainsi constitué :

Présidence du conseil, intérieur et cultes, M. Combes.

Justice, M. Vallé.

Affaires étrangères, M. Delcassé.

Guerre, M. le général André.

Marine, M. Maréjols.

Finances, M. Rouvier.

Instruction publique, M. Chaumié.

Travaux publics, M. Camille Pelletan.

Colonies, M. Doumergue.

Commerce, M. Trouillot.

Agriculture, M. Mougeot.

Les décrets portant constitution du nouveau cabinet paraîtront dimanche matin au *Journal Officiel*.

Les incidents à la Chambre

Dans notre numéro de jeudi, en dernière heure, nous avons publié une dépêche annonçant qu'une violente bagarre s'était produite entre députés, faisant partie du 9^e bureau.

M. Meunier rapportait l'élection du nationaliste Cloutier, lorsque M. Millevoye s'écria que tout ce qui était reproché à M. Cloutier pouvait être reproché aux radicaux et républicains.

M. de Dion déclara que les députés gouvernementaux étaient des *crapules*.

MM. Meslier, Bachimont, Thierry-Cazes, protestèrent avec indignation, et des paroles, des cris, on en vint vite aux mains.

M. Millevoye envoya ses témoins à M. Bachimont : celui-ci les refusa vertement.

M. de Dion leva le poing comme pour frapper M. Bachimont.

Immédiatement des coups de poings furent échangés, et bientôt la bagarre fut générale.

Il fallut l'intervention des huissiers venus en nombre pour séparer les combattants.

Comme on le voit, les nationalistes déburent bien à la Chambre.

Les nouvelles mœurs nationalistes que les de Dion, Millevoye, de Largentaye inaugurent sont jolies.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 juin 1902

M. Léon Bourgeois préside.

Dans cette séance la Chambre continue la validation des élections.

450 sont validées.

La Chambre décide dès lors de procéder samedi à l'élection du bureau définitif.

Et la séance est levée.

Séance du 6 juin 1902

M. Etienne, vice-président provisoire, préside.

La Chambre dans cette séance procède à l'élection de son bureau définitif.

Les résultats sont :

Président M. BOURGEOIS, 327 voix, élu.
Vice-Présidents : MM. Etienne, 308 voix ; Guilhem, 299 ; Maurice Faure, 276 ; Trouillot, 257 voix. Elus.

Les huit secrétaires sont : MM. Surcouf, Rouland, Fernand David, Devèze, Couyba, Isnard, Chambon.

M. Gustave Rivet est élu questeur par 254 voix.

Il reste encore à élire 2 questeur.

La séance est renvoyée à mardi prochain.

Au Transvaal

La déclaration des chefs Boërs

Les Boërs réunis à Vereeniging ont reconnu formellement qu'ils étaient complètement battus. Ils ont adopté une résolution dans laquelle ils déclarent que, vu la détermination absolue du gouvernement anglais de ne pas négocier davantage, mais de dicter ses conditions, vu la réduction de leurs forces, l'éventualité de ne jamais obtenir le retour des prisonniers de guerre et enfin le but de sauver l'existence de leur race, ils se sont résignés à abandonner leur chère indépendance.

Ni le président Krüger, ni le docteur Leyds ne comptent d'ici quelques temps retourner dans l'Afrique du Sud.

Au reçu d'un télégramme de sympathie d'un comité boër, le président Krüger a répondu : « Mon chagrin est inexprimable. C'est tout ce que je puis dire. »

A Londres, on déclare sans aucun fondement la nouvelle publiée à Amsterdam, et annonçant que le gouvernement anglais envoie deux délégués au docteur Kuyper pour lui parler des délégués boërs qui se trouvent en Europe. Les délégués boërs, il est inutile de le dire, ne sont pas reconnus par le gouvernement anglais et ne seront pas traités selon la manière indiquée dans la nouvelle d'Amsterdam. S'ils désirent rentrer dans le sud de l'Afrique, ils devront demander une permission ordinaire ; alors on étudierait le cas.

INFORMATIONS

Un don du Czar à la marine française

L'empereur de Russie a fait remettre à bord du *Montcalm*, au moment du départ du président de la République, une magnifique « Gatchina » en argent massif offerte à la marine française, en son nom et au nom de l'impératrice Alexandra et de l'impératrice-mère.

Cette « Gatchina » est ornée d'un sujet allégorique de superbe allure, une sorte de géant slave armé d'une massue et combattant une hydre à trois têtes. Les dimensions de cette œuvre d'art sont : hauteur, 0^m60, longueur 1 mètre, largeur 0^m50.

Cette superbe pièce d'argenterie est destinée à être conservée au port de Brest et devra servir pour la première fois lors de la prochaine réunion d'officiers des marines française et russe au chef-lieu du 2^e arrondissement maritime.

La catastrophe de la Martinique

LES RÉPARTITIONS DES SECOURS

La commission exécutive d'assistance et de secours aux sinistrés de la Martinique, qui continue à tenir séance chaque matin au Pavillon de Flore, consacre maintenant ses efforts à une équitable répartition des secours. On sait qu'en dehors du crédit illimité ouvert au département des colonies pour achat de vivres, elle a fait parvenir des sommes importantes à Fort-de-France, à la Guyane, à la Trinidad, pour être distribuées sur place aux sinistrés restés à la Martinique ou réfugiés dans les colonies voisines.

D'autre part, les familles martiniquaises habitant Paris ou arrivées dans la métropole depuis la catastrophe, ont reçu des secours immédiats, sans préjudice de l'avenir. La commission s'occupe également d'obtenir des bourses ou remises de frais d'inscriptions en faveur des jeunes Martiniquais qui poursuivent leurs études en France.

Elle est entrée aussi en relations avec des négociants, des industriels, en vue de trouver à d'autres des situations pouvant leur convenir.

LA SOUSCRIPTION NATIONALE

La vingt-deuxième liste de souscription pour la Martinique s'élève à 22,450 fr. 09. Le total général à ce jour est de 2,172,880 fr. 67.

L'affaire Humbert

UNE ARRESTATION

Tunis, 5 juin.

M. Louis Daurignac, frère de M^{me} Humbert et gérant de la propriété que la famille Humbert possède à Moghrane, près de Zaghonan (Tunisie), a été arrêté sur dépêche de M. André, juge d'instruction, pour versement fictif de 50.000 fr. à la Rente Viagère. Il dit que sa famille se servit, à son insu, d'une procuration qu'elle lui avait demandée, et qu'il lui était difficile de refuser puisqu'il était dans leur dépendance comme gérant du domaine de Tunisie. Treize personnes, habitant Rouen pour la plupart, voulurent, pendant le mois de mai, prendre une hypothèque sur cette propriété. Chacune de ces personnes avait, dit-on, prêté de l'argent à Dumort, contre une inscription de première hypothèque sur le domaine de Tunisie, inscription qui ne fut jamais faite.

Louis Daurignac sera amené à Paris.

OU SONT LES FUGITIFS

Les escrocs Humbert et Daurignac sont toujours introuvables.

Où sont-ils ? Le service de la sûreté est sur les dents ? mais rien, pas un indice qui puisse la mettre sur la voie des fugitifs.

On informe que le service de la sûreté d'Ajaccio vient d'être invité à surveiller d'une façon particulière l'arrivée de tous les courriers et navires français et étrangers, venant charger du charbon ou prendre des marchandises. On craint que les fugitifs puissent gagner l'Italie et de là la Roumanie et la Bulgarie, sans éveiller l'attention.

Tirage d'obligations

Ville de Paris, 1898

Le numéro 645,478 gagne 200,000 fr.

Le numéro 155,682 gagne 50,000 fr.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. :

461,853 280,313 254,801 599,446

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :

52,717 639,993 115,965 568,676

Quarante numéros gagnent chacun 1,000 francs,

Obligations communales 1879

Le numéro 736,286 gagne 100,000 fr.
Le numéro 155,049 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :
240,426 781,057 713,813 753,626
933,472 565,840.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations communales 1880

Le numéro 521,155 gagne 100,000 fr.
Le numéro 505,952 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :
137,557 387,826 631,471 591,190
565,406 296,017.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations communales 1891

Le numéro 848,769 gagne 100,000 fr.
Le numéro 880,311 gagne 10,000 fr.
Le numéro 623,880 gagne 5,000 fr.
Vingt numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations communales 1899

Le numéro 104,773 gagne 150,000 fr.
Vingt numéros gagnent chacun 1,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Dates des examens en 1902

BREVET DE CAPACITÉ

Aspirantes. — Brevet élémentaire : 23 juin. — Brevet supérieur : 7 juillet.
Aspirants. — Brevet élémentaire : 30 juin. — Brevet supérieur : 10 juillet.

CAHORS

Nomination

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination au poste d'Inspecteur d'Académie de l'Ain, de M. Cloup, agrégé des lettres, professeur au lycée Gambetta, conseiller municipal de Cahors.

Cette nomination sera certainement accueillie avec plaisir par les amis de l'enseignement laïque dont M. Cloup est un ardent et sincère défenseur.

Rapporteur au conseil municipal de la loi sur les associations, il s'est déclaré nettement contre les congrégations : c'est dire que les instituteurs de l'Ain trouveront en M. Cloup un chef bienveillant et un ami dévoué.

Nous adressons à M. Cloup nos très sincères félicitations.

Manufactures de l'Etat

M. Dalet, vérificateur de culture de 2^e classe, nommé vérificateur faisant fonctions de Contrôleur à la direction de Cahors (non installé), est nommé en la même qualité à la direction de Bordeaux.

M. Caillaud, vérificateur de 2^e classe à la direction de Marseille, est nommé en la même qualité à la direction de Cahors.

Contributions indirectes

M. Soutreau, commis à Nisseau (Hérault), est nommé en la même qualité à Cahors, en remplacement de M. Souliès, nommé commis principal à Argenton (Indre).

Palmes académiques

Notre compatriote M. Lérès-Gambetta, attaché au cabinet du président de la Chambre des députés est nommé officier d'académie.

Souscription en faveur des sinistrés de la Martinique

Dans sa séance de vendredi, 6 juin courant, le Conseil d'administration du *Veloce-Sport Cadurcien* a voté une somme de 50 francs en faveur des victimes de la catastrophe de la Martinique.

M. Alalé, trésorier, remettra ces fonds à M. le Maire.

Sociétés agricole et industrielle du Lot

Programme des primes proposées par la Société

Une subvention de 3.300 francs a été accordée par M. le ministre de l'agriculture au nom du gouvernement de la République.

Concours de bestiaux à Gourdon, le samedi 30 août 1902, jour de foire, à une heure du soir, dans la cour de l'école primaire des garçons, pour les espèces bovine et porcine.

Concours de bêtes à cornes et de bêtes à laine grasses, à Cahors, le 1^{er} février 1903, jour de foire, à une heure de relevée, sur la place Thiers.

Concours de vignobles pour l'arrondissement de Gourdon, siège du Concours.

Première partie

1^o Prix d'honneur (dans l'arrondissement de Gourdon, siège des concours de bestiaux et de vignobles) : Un prix d'honneur sera décerné, s'il y a lieu, lors de la distribution générale des récompenses, à l'agriculteur de l'arrondissement le Gourdon dont l'exploitation sera la mieux dirigée et qui aura réalisé les améliorations les plus utiles. Ce prix d'honneur consistera en une médaille d'or de la valeur de 100 francs, en une somme de 300 francs en argent pour le propriétaire, fermier ou métayer, et en une somme de 100 francs que le jury répartira entre les divers agents de l'exploitation, d'après leurs mérites constatés au moment de la visite.

2^o Drainage ou irrigations (dans l'arrondissement de Gourdon, siège des concours) : Une prime de 100 francs est proposée en faveur du drainage ou des irrigations exécutées sur une contenance d'un hectare au moins.

3^o Plantations d'arbres fruitiers, forestiers et de chênes truffiers (dans l'arrondissement de Gourdon, siège des concours) : Une prime de 60 francs sera accordée à la plus belle plantation d'arbres fruitiers ou forestiers de 1896 à 1898.

Une somme de 150 francs sera accordée, en deux ou trois primes, aux plantations de chênes truffiers les plus belles et les plus productives, d'une superficie de un hectare au moins.

4^o Granges, étables et fosses à fumier perfectionnés (dans l'arrondissement de Gourdon, siège des concours) : Une prime de 100 francs sera accordée aux granges étables et fosses à fumier perfectionnées.

Les cultivateurs qui auront déjà été primés dans les quatre catégories ci-dessus n'auront droit qu'à des rappels de primes ou à des mentions honorables.

5^o Elèves de la ferme école : La Société accordera une somme de 100 francs pour être répartie par le comité de surveillance et perfectionnement de la ferme-école du Montat, entre les élèves sortants les plus méritants, et deux médailles d'argent aux élèves de l'orphelinat agricole d'Arnis qui auront obtenu les meilleures notes de l'année.

Deuxième partie

Concours de bestiaux à Gourdon. — Le 30 août 1902, jour de foire, dans la cour de l'école primaire des garçons, à une heure du soir, pour les espèces bovine et porcine.

1^o Taureaux-étalons : Cinq primes de 170, 140, 120, 90 et 80 francs aux propriétaires de taureaux-étalons de belle race, qui n'auront perdu que deux dents incisives.

2^o Vaches pleines ou suitées : Quatre primes de 120, 100, 80, 60 francs pour les vaches reconnues pleines ou qui conduiront leur suite de l'année.

3^o Verrats : Trois primes de 50, 40 et 30 francs aux verrats de belle race, susceptibles d'améliorer l'espèce porcine.

4^o Truies : Cinq primes de 60, 50, 40, 30 et 20 francs aux plus belles truies portières, de belle race, perfectionnées, conduisant leur suite.

Troisième partie

Concours de bêtes à corne et de bêtes à laine grasses : Dans le concours des bêtes à corne et des bêtes à laine grasses, une somme de 650 francs sera distribuée en six primes pour les bêtes à corne, et huit primes pour les bêtes à laine.

Quatrième partie

Concours de vignobles : Dans le concours de vignobles, une somme de 500 francs au moins sera distribuée en trois primes : une de 250 francs pour la première catégorie ; une de 150 francs et une de 100 francs pour la deuxième.

Cinquième partie

Concours d'instruments agricoles : Une somme de 100 francs sera accordée en une ou deux primes aux instruments agricoles perfectionnés.

Sixième partie

Primes offertes aux anciens serviteurs des deux sexes de l'arrondissement de Gourdon : Des récompenses seront accordées aux anciens serviteurs agricoles qui seront restés

le plus longtemps sans interruption au service d'un même maître.

Un minimum de quinze ans de services est nécessaire pour prendre part au concours.

150 francs de récompenses : Une prime de 60 francs et un diplôme ; une prime de 40 francs et un diplôme ; une prime de 30 francs et un diplôme ; une prime de 20 francs et un diplôme.

Arrestation

Dans la journée de vendredi, la police de notre ville a mis en état d'arrestation un jeune homme de 18 ans.

Ce jeune homme domestique chez un propriétaire de la commune de Lalbenque, avait, le jour de la Saint-Clair, volé une somme de 60 francs au préjudice d'un de ses camarades, et le vol commis s'était rendu à Cahors où il chercha à s'embaucher dans un des cirques actuellement installés dans notre ville.

C'est là que, sur la plainte du volé, la police a trouvé et arrêté le coupable qui dans la soirée même, fut écroué à la prison de notre ville.

Tribunal correctionnel

Audience du 5 juin 1902

Au début de cette audience, le tribunal reçoit la prestation de serment d'un sous-officier du 8^e régiment d'artillerie, nommé gendarme à Montcuq.

Le tribunal condamne ensuite un pêcheur à cinq francs d'amende qui s'est rendu coupable du délit de pêche en temps prohibé.

— Edouard Carriol, né à Belleville, demeurant précédemment à Cahors, rue du Bousquet, aujourd'hui sans résidence ou domicile connu, et Joseph A., boucher à Cahors, sont prévenus d'avoir : le sieur Carriol, du 19 au 20 janvier 1902, voyagé sans billet valable sur la ligne de Saint-Denis-Martel à Paris, en faisant usage d'un permis délivré au sieur A., et le sieur A., dans les mêmes circonstances fourni au sieur Carriol, le moyen de commettre ladite contravention.

Le tribunal condamne Carriol par défaut et A., à 16 fr. d'amende chacun.

— Marcel Bouygues, âgé de 39 ans, cultivateur à Saint-Cirq-Lapopie, qui a pêché dans la rivière du Lot avec un engin prohibé, est condamné à 10 fr. d'amende.

— L.-H. M., âgé de 38 ans, domestique, a soustrait le 27 avril dernier au sieur R., une somme de 875 francs.

Pris de remords, certainement, le prévenu a rapporté le lendemain dans la maison du sieur R., la somme détournée, alors que nul soupçon ne pesait encore sur lui.

Le tribunal, tenant compte de la situation intéressante de ce prévenu, le condamne à trois mois d'emprisonnement en le faisant bénéficier de la loi Bérenger.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 5 ET 8 JUIN 1902

Washington-Post (allegro), Sousa.
Les Cloches de Corneville (fant.), Planquette.
Souviens-Toi (valse), Waldteufel.
Coriolan (ouverture), Beethoven.
Polka des Clowns, Allier.

Judi, de 6 à 7 h.

Dimanche de 5 h. 1/4 à 6 h. 1/4

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 5 au 7 juin 1902

Naissances

Germaine, Adrienne (naturelle) rue Brives, 7.
Bismes, Jean, rue-Labarre, 49.

Mariage

Tealières, Félix-Eugène, employé de commerce et Delaplaine, Isabelle-Malouita, employée de commerce.

Décès

Combarieu, Marie-Amélie, veuve Marron, 80 ans, s. p., rue Jean Vidal.

Arrondissement de Cahors

LAMADELEINE. — Accident. — Un accident s'est produit hier soir, au lieu dit Le Chantre, près de Savanac, commune de Lamadeleine.

Le nommé Calmette, propriétaire, âgé de 33 ans, était monté sur une charrette conduite par 2 bœufs, quand un de ces animaux fut effrayé et s'emballa.

Calmette sauta à terre pour maîtriser l'animal ; mais il tomba si malheureusement qu'il se cassa la jambe gauche.

M. le docteur Gélis qui lui a donné des soins a déclaré que cette blessure nécessiterait un long repos.

FRAYSSINET-LE-GÉLAT. — Postes et Télégraphes. — Mme Couderc, receveuse à Angoustrine (Pyrénées-Orientales), est nommée receveuse à Frayssinet-le-Gélat en remplacement de Mme Valade, retraitée.

LASCABANES. — Election du maire. — Le Conseil municipal de Lascabanes, a élu M. le docteur Clary, conseiller municipal, maire de Lascabanes.

SABADEL (Lauzès). — A propos de la Caserne de Gendarmerie.

Nous avons reçu d'un de nos abonnés la lettre suivante :

.....le 4 mai 1902

Monsieur le Directeur du *Journal du Lot*,
Votre correspondant semble affirmer, à propos de l'intervention des protestants à Sabadel, que M. Bastide maire et M. Massip adjoint ont été les instigateurs du mouvement réformiste dans cette commune.

Permettez-moi, Monsieur le Directeur, de mettre en doute ces prétendues affirmations. M. Bastide a son frère curé dans une commune voisine, M. Massip a tout récemment fait le pèlerinage de Lourdes. Quant à M. Blanc, auquel on semble aussi faire allusion, il a dû rapporter de Rome l'horreur du protestantisme.

Comme vous voyez, j'ai besoin d'autres affirmations pour être convaincu.

Veillez agréer, etc. etc.

CLÉRI CAL.

La parole est à notre correspondant de Lauzès, auquel nous avons communiqué cette lettre.

Puisque M. Cléri met en doute nos affirmations sur le rôle joué par M. Bastide et M. Massip dans le mouvement protestant à Sabadel nous allons préciser davantage. Les faits sont les faits, et nul ne peut les détruire.

Nous n'aurions peut-être pas insisté sur ce point d'histoire locale, si on ne nous mettait pas dans la nécessité d'être complet dans l'expression de la vérité.

Tout le monde se rappelle, à Sabadel, le mouvement inaccoutumé qu'il y eut un vendredi soir de l'hiver dernier. Le temps était rigoureux et les gens ne se déplaçaient pas sans nécessité.

Vers les 4 heures du soir, trois Messieurs descendaient de voiture en face du café du Nord et M. Bastide et M. Massip étaient là pour les recevoir.

Il paraît même qu'une voix ajouta ironiquement : *Viendront-ils, ou ne viendront-ils pas ?*

Ils, c'étaient MM. les Pasteurs protestants, qui se rendaient à l'appel de ceux qui désiraient être instruits dans la religion de Calvin.

A cela nous n'avons rien à dire, car si nous sommes les adversaires des comédies ridicules nous sommes très respectueux des conversions sincères.

Mais allez donc chercher la sincérité !

Vers 9 heures du soir, la conférence eut lieu chez M. Massip où les néophytes arrivèrent en nombre. Au premier rang, on voyait MM. Massip, Mazot, Magot, Deipouget et leurs familles, dont la ferveur était édifiante.

M. Bastide lui-même était introducteur à la porte du Temple.

Mlle Massip, juchée sur un tabouret quelconque, son binocle à l'œil pour mieux distinguer l'ivraie du bon grain, paraissait ravie de l'empressement que le bon public mettait à venir adjuer ses erreurs d'antan.

O les belles paroles qui furent prononcées par MM. les Pasteurs, comme elles devaient révolutionner les entrailles de ces mécréants d'hier ! J'avoue que les républicains, qui étaient venus là en curieux, ont dû être satisfaits de la collaboration inattendue que leurs adversaires politiques leur avait procurée.

Malheureusement la semence tombait sur la pierre où les idées républicaines ne germeront jamais.

Et cela a continué pendant 3 mois avec le concours des mêmes familles qui, n'ayant pu rétablir le trône, voulaient ébranler l'autel.

Mais le bon public, le public des gens abusés s'est lassé de la comédie à jet continu et la débandade précède par les plus clairvoyants est arrivée, rapide, ininterrompue.

Nous ne dirons pas que MM. les Membres du Comité dit protestant ne l'avaient pas prévue, puisque d'après certains bruits ils l'ont eux-mêmes préparée.

Par les élections dernières, ils ont vu

qu'ils n'étaient pas suivis et alors ils ont exécuté une pirouette de plus.

M. Blanc qui n'a jamais versé dans le protestantisme — l'a-t-il conseillé? — les a, dit on menacés d'une rupture. Il a trouvé que c'était assez et que si on allait plus loin, son autorité politique serait à jamais compromise.

M. Massip, admonesté, a fait machine en arrière et la foi nouvelle s'en est allée aussi vite que l'ancienne.

Aujourd'hui il ne lui reste plus, de ce rêve de grandeurs entrevues, que le ridicule qui s'attache toujours aux entreprises mal combinées et pas sérieuses.

Nous, nous avions toujours dit que nous assistions à une fumisterie et rien de plus, et il ne nous aurait pas été désagréable de parler à cent contre un.

A nos dires, on nous opposait l'exemple de ces Messieurs, exemp'le qui venait de haut nous en convenons.

Aujourd'hui, nous leur retournons l'argument et nous disons à ceux qui, pour toute réponse haussaient les épaules :

Où sont les girouettes?
Si M. Cléri Cal n'est pas convaincu par nos nouvelles affirmations, qu'il aille lui-même à Sabadel prendre des renseignements et il sera édifié. X...

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Sous-Préfecture. — M. Albert Galtier, fils du premier adjoint au maire de Figeac, est nommé chef de bureau à la sous-préfecture de Figeac en remplacement de M. Tournier, dont nous avons annoncé la nomination à la perception de Bretenoux.

Palmes académiques. — M. Cavalié, médecin à Figeac, est nommé officier d'académie.

PUYBRUN. — Foires. — En raison de leur importance, les foires de Puybrun se continueront les 10 et 27 courant.

Arrondissement de Gourdon

ST-GERMAIN-DE-BEL-AIR. — Construction d'un groupe scolaire. — Adjudication le 6 juillet 1902.

Montant des travaux 41,142 fr. 10
Cautionnement..... 2,000 fr.

Visa des certificats avant le 30 juin par M. Edmond Fournier, architecte, 3, rue du Lycée, à Cahors.

ROCAMADOUR — Accident. — Un accident occasionné par une automobile s'est produit sur la route de Rocamadour à Padirac.

Deux touristes se rendaient en voiture au gouffre de Padirac lorsque, en arrivant à la côte de Gaule, les chevaux effrayés par le bruit d'une automobile venant vers eux,

firent un écart qui fit renverser la voiture dans le fossé.

Dans la chute, l'un des touristes eut un bras fracturé; les soins les plus pressés lui furent immédiatement prodigués par les personnes qui se trouvaient sur l'automobile.

GRAMAT. — Foire. La Foire du 3 juin, favorisée par le temps a été très belle, les cours qui d'abord paraissaient un peu lents à s'établir, sont devenus bons dans leur ensemble.

En voici un aperçu :
Veaux, de 0 fr. 85 à 0 fr. 90 le kilo; moutons, de 0 fr. 65 à 0 fr. 70 le kilo; bœufs, de 29 fr. à 30 fr. le quintal; vollaile, 0 fr. 80 le 1/2 kilo; œufs, de 65 c. à 70 c. la douzaine; avoine, de 7 fr. 25 à 7 fr. 50; les 80 litres; froment, de 14 fr. 50 à 15 fr. les 80 litres; chevreaux, de 3 fr. 50 à 4 fr. pièce.

BULLETIN FINANCIER

Après un début très ferme, les cours des fonds d'Etats ont quelque peu reculé par suite de réalisations bien naturelles et aussi à cause de l'incertitude relative à l'attribution du portefeuille des finances dans le futur ministère.

Le 3 0/0 reste 101 80 après 101 95 à l'ouverture, le 3 1/2 0/0 recule à 102 70.

Le Crédit Foncier est ferme à 748, le Crédit Lyonnais à 1058, la Société Générale à 610.

Nos chemins sont sans changement. Le Suez baisse à 4065 au lieu de 4082 clôture précédente.

L'Extérieure est à 80 67; l'Italien à 10 35; le Portugais à 30 15; le Russe 3 0/0 1891 à 87 35; le Serbe 4 0/0 à 70 47; le Turc D cote 26 55 et la Banque Ottomane 572.

Demandes suivies aux environs de 225 fr. sur l'action Urbaine Acétylène en vue de profiter au droit de souscription aux actions nouvelles émises à fr. 155.

Rappelons que les souscriptions sont reçues jusqu'au 8 courant, au siège social de la Cie, 45, rue Lafayette à Paris et à la Banque au Comptant, 11, rue Laffitte.

Un journal pour les enfants

« Jean-Pierre est un journal spécialement créé pour les enfants. Jean-Pierre sera à la fois éducatif et récréatif. Il essaiera d'atteindre ce double but : développer chez les enfants l'esprit d'observation et de critique, les habituer à voir et comprendre ce qui les entoure, et les préparer ainsi à penser et à juger par eux-mêmes; ensuite, diriger dans un sens plus juste et plus vrai leurs admirations naissantes; substituer, par exemple, à l'amour de la force brutale et des conquêtes militaires, l'amour de la liberté et du travail, le désir généreux de venir en aide aux opprimés et aux sacrifiés; remplacer le préjugé de la supériorité masculine par la conscience de l'égalité morale des sexes.

« Jean-Pierre paraît deux fois par mois, le 1^{er} et le 15. Les abonnements coûtent : 3 fr. pour la France, l'Algérie et la Tunisie; 5 fr. pour l'étranger.

« Jean-Pierre donnera la réponse aux devinettes, aux charades, la solution des problèmes amusants, etc. Jean-Pierre ouvrira des

enquêtes, il sera très heureux qu'on y réponde.

« Adresser ce qui concerne la rédaction et l'Administration à Jean-Pierre, journal pour les enfants, 8, rue de la Sorbonne. »

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

Sucreries et Raffinerie d'Égypte

S^o An^o Egyptienne Capital : Fr. 22.500.000

64.000 Obligations 4 0/0 de fr. 500

Jouissance 1^{er} Juillet 1902

REMBOURSABLES AU PAIR EN 50 ANS PAR TIRAGES ANNUELS

Intérêt annuel : Fr. 20

Payable par semestre, 1^{er} janvier et 1^{er} juillet

Net de tous impôts présents et futurs

Le produit de la présente émission est destiné principalement à la conversion ou au remboursement des obligations 5 0/0 restant en circulation.

Prix d'Émission : Fr. 486 25

PAYABLE :

En souscrivant..... Fr. 100 »

À la répartition du 16 au 21 juin. 386 25 } Fr. 486 25

Le placement ressort à 4,11 0/0

Non compris la prime d'amortissement.

CONVERSION

Les porteurs d'Obligations 5 0/0 auront le droit, jusqu'au 10 juin, d'échanger leurs obligations titre pour titre contre des Obligations 4 0/0 de la nouvelle émission au prix de 485 francs.

Par suite :

Les obligations Séries A, B, C, F, dont le coupon échoit le 1^{er} juillet 1902 recevront :

Une obligation nouvelle 4 0/0, jouissance 1^{er} juillet 1902;

Une soule de 15 fr. par titre, accrue du montant du coupon au 1^{er} juillet 1902, soit ensemble Fr. 27,50.

Les obligations séries D, E, dont le coupon est détaché depuis le 15 mai 1902, recevront :

Une Obligation nouvelle 4 0/0, jouissance 1^{er} juillet 1902;

Une soule de 15 fr. par titre, accrue des intérêts courus sur l'ancien titre 5 0/0 depuis le 15 mai jusqu'au 1^{er} juillet, soit ensemble Fr. 18,125.

On souscrit le 10 juin 1902

ET DES AJOURD'HUI PAR CORRESPONDANCE

PARIS ET DÉPARTEMENTS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ;

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS ;

CRÉDIT ALGÉRIEN ;

S^o MARSEILLAISE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL et de DÉPÔTS ;

Dans leurs agences, succursales et chez leurs correspondants.

La cote officielle sera demandée.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.
2^o en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRÉ-

Dernière Heure
Le Ministère

Paris, 7 juin 4 h. 15 soir.

L'« Officiel » donnera demain la liste du nouveau ministère qui est définitivement composé de la manière suivante :

Combes, Présidence du Conseil et intérieur.

Vallé, Justice.

Chaumié, Instruction publique.

Maruéjols, Travaux publics.

Pelletan, Marine.

André, Guerre.

Trouillot, Commerce.

Mougeot, Agriculture.

Rouvier, Finances.

Delcassé, Affaires étrangères.

Doumergue, Colonies.

NEES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

- 1^o DE PARIS à TOURS.
 - 2^o DE TOURS à NANTES.
 - 3^o DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.
 - 4^o D'ORLÉANS à LIMOGES.
 - 5^o DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.
 - 6^o DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.
- Premières livraisons d'une collection qui sera continuée

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS, 1900
ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRIE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom DE RICQLÈS

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique	
	maxima	minima	réduite au niveau de la mer	Temps
6 Vend.	+ 21.5	+ 13	765	Beau
7 Sam.	+ 20	+ 12.5	761	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Temps probable : Pluie
D^r HERBEAU.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 39

LE PAYS
DES
CHIMÈRES
ADAPTÉ DE L'ANGLAIS
PAR BÉNÉDICT-HENRY RÉVOIL
XX
L'homme blessé

Il paraît que le brave paysan avait le crâne solide, puisqu'il était déjà relevé au moment où ses amis accouraient à son secours. Donatus reprit stoïquement sa place à côté de son mulet à qui il fit un très long sermon au sujet de l'amitié, de la reconnaissance et de l'obéissance dues par une bête bien dressée à son bon maître.

Un cri poussé au plus beau moment de cette oraison arrêta toute la troupe.

— Préparez vos fusils! disait le Bruxellois. Voyez devant vous une bande armée de fusils.

— Allons! bon! voici encore une anicroche, soupira Donatus, Je ne donnerai pas une pipe de tabac de nos vies.

Tous les mineurs s'étaient arrêtés, prêts à reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

se défendre

Ils virent en effet un grand nombre de personnes s'avancer de leur côté, mais ils ne savaient pas à qui ils avaient à faire.

Ces derniers, voyant la troupe devant laquelle s'était placé le Bruxellois, firent halte et armèrent les chiens des fusils.

— Battons-nous, mes amis, puisqu'il est impossible d'éviter le combat, Dieu nous assiste! M'est avis que nous ferions pourtant mieux de fuir, car ils sont là vingt contre nous. Jetons-nous donc au milieu des bois.

— Silence! imbécile! s'écria Pardoes. Je crois, moi, que nous n'avons rien à craindre de ce monde-là. Ils ont un trop lourd fardeau à porter. Ce sont des gambusinos qui reviennent des mines. Regardez; ils nous font des signes amicaux.

En effet, les deux groupes s'approchèrent les uns des autres et quand ils furent bien convaincus d'avoir, chacun, affaire à de simple voyageurs, ils s'adressèrent mutuellement un salut, tout en continuant cependant à se tenir sur leurs gardes.

Le Bruxellois découvrit dans le nombre des gens de la troupe un Français qu'il avait eu l'occasion de rencontrer aux mines. Il s'avança pour échanger quelques paroles avec cet homme et pendant ce temps ses camarades s'adressaient aux autres afin de leur demander des nouvelles des placers.

Victor et ses camarades n'obtinrent pas de nombreuses informations, car ceux qui leur parlaient se tenaient sur la réserve. Lorsque Donatus s'adressa à l'un d'eux en mauvais

français :

— Avez-vous beaucoup d'or dans votre sac? A ce moment-là le Bruxellois serra la main du français et lui dit adieu.

Les autres compagnons de Pardoes cherchèrent à l'interroger afin de savoir s'il avait obtenu quelques informations satisfaisantes de celui avec lequel il avait causé, mais le Bruxellois secoua la tête, et garda le silence.

— Avez-vous donc appris quelque mauvaise nouvelle? lui demanda Jean.

— C'est possible! oui! répondit-il.

— Cela ne m'étonne point, ajouta Donatus. Les sauvages sont probablement près d'ici.

— En effet, répliqua le Bruxellois.

— Dans ce cas, faites ce que bon vous semblera, mais moi je renonce à l'emploi de chercheur d'or et je vais retourner en Belgique. Je ne tiens pas à laisser ma peau dans ce pays maudit.

— Voyons! tais-toi, Donatus, ajouta Pardoes. Voici, Messieurs, ce que m'a dit le français blessé. Une troupe considérable de Comanches a pris position entre nous et les mines Yuba. On a appris aux boutiques de cet endroit que ces Peaux-Rouges du diable avaient attaqué un groupe de voyageurs, il y a quatre jours. Les mineurs que nous venons de rencontrer ont aperçu ces sauvages dans le lointain et le français m'a conseillé de diriger notre marche du côté de l'ouest pendant une ou deux heures, de façon à éviter la rencontre des aborigènes. Nous allons donc prendre un autre chemin, dès que nous aurons atteint la base de la montagne. Dans tous les

cas, tenez-vous prêts à repousser une attaque imprévue.

Et Pardoes, prenant la tête du convoi, ajouta ces mots :

— D'autre part, voici de bonnes nouvelles que j'ai sues de mon ami le français. On a découvert de nouvelles mines, un peu plus haut dans les montagnes vers la source de l'Yuba, et ces placers sont bien plus riches que les autres. Le français, à qui j'ai eu l'occasion de rendre quelques services aux mines, m'a donné des indications précises à ce sujet. Or comme ces découvertes se trouvent sur notre route, nous pourrions, si bon nous semble, passer là quelques jours et tenter notre chance. Il y a des magasins établis dans les environs et nous irons nous y reposer et nous reconforter pour reprendre des forces.

Donatus n'avait pas entendu ce que racontait Pardoes; il ne rêvait qu'aux sauvages. Il se disait que, dans le maudit pays où il se trouvait, on devait toujours s'attendre au pire. De temps à autre il portait la main à sa tête et se tirait les cheveux, comme pour se convaincre qu'il n'était pas encore scalpé.

Tout à coup un cri perçant retentit; c'était Donatus qui s'écriait :

— Les voilà! les voilà! ils arrivent.

Un bruit étrange s'était produit au milieu du bois. Les compagnons du paysan flamand s'arrêtèrent à leurs tour et prêtèrent l'oreille. Une voix plaintive se faisait entendre qui demandait du secours.

(A suivre)

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE UN JOLI TÉNOR

XIV

Colère, douleur, malheur!

Il ressentait une véritable compassion pour cette jeune fille si cruellement affligée. Il ne pouvait pas refuser.

— Cela sera fait. Je vais le faire transporter à l'instant et s'il meurt il n'y aura pas de ma faute.

— Je savais que je pouvais me fier à vous. Si cela est possible, j'irai le voir chez vous. Il ne faut pas qu'il meure. Monsieur Otis... il ne faut pas qu'il meure.

Un éclair soudain s'alluma dans ses yeux.

— Il faut qu'il se rétablisse et qu'il parte d'ici. Emmenez-le à l'instant et recevez tous mes remerciements.

Elle disparut, et les quatre hommes, confondus se regardèrent les uns les autres avec

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

des yeux étonnés.

— Que veut-elle dire? demanda le capitaine de Vere. Pourquoi désire-t-elle que ce misérable revienne à la vie? Par ma foi! La seule chose intéressante qu'il puisse faire en ce monde... c'est encore de le quitter.

— C'est dans l'intérêt de son père, sans doute? suggéra Talbot.

— Non, interrompit Dangerfield. Elle désire que Dantrée se rétablisse pour elle-même. Et je crois bien que tout n'est pas fini entre eux. Je ne voudrais pas être à la place de Dantrée, quand il sera rétabli, pour la couronne d'Angleterre. Elle est dans une espèce d'état surnaturel en ce moment. Elle en sortira dans peu, et elle sera d'autant plus terrible qu'elle aura été plus calme. Que va dire votre mère de vous voir transformer votre demeure en hôpital?

— Ma mère trouve bien tout ce que je fais. Monsieur Dangerfield, voulez-vous bien prendre la peine de commander une voiture attelée des chevaux les plus tranquilles de l'écurie? Chaque moment perdu peut-être fatal.

Dangerfield obéit.

On amena la voiture et on y plaça le blessé enveloppé de couvertures.

Talbot, quoique se sentant peu d'affection pour le cabotin, accompagna néanmoins Otis à Castleford.

Gaston avait été son hôte, et, quoi qu'après sa lâche coeduite il ne dut jamais repasser le seuil de Morecombe, il se croyait néanmoins obligé de s'assurer qu'il était arrivé sain et sauf chez Otis.

Le capitaine de Vere demeura à Scaswood, sur le prière de Dangerfield. Il ne pouvait retourner chez lui tant que les choses étaient encore dans cet état incertain, ni rester seul.

Comment cette nuit allait-elle finir. Sir John reviendrait-il à la vie, ou le matin de la nouvelle année, qui commençait à poindre déjà, verrait-il Richard maître et seigneur de Scarswood?

Au premier, dans la chambre du malade, sir John gisait immobile.

Le docteur était assis auprès de lui, tenant son poignet entre ses doigts et comptant les battements de son pouls.

Un grand médecin de Londres avait été mandé par le télégraphe, mais il était plus que douteux qu'il dût trouver le baronnet vivant à son arrivée.

Et si Dantrée mourait, ne serait-ce pas mieux qu'il en fût ainsi?

Catherine était assise auprès de lui. D'un seul coup, elle avait tout perdu: demeure, amis, fortune, fiancé, père, nom. Son cœur était comme pétrifié dans sa poitrine. Elle souffrait, mais sa douleur était sans larmes et muette.

Le docteur, qui l'observait à la dérobée, se demandait quelle sorte de femme elle pouvait être.

Et tandis que, à la lumière vacillante des bougies, ils veillaient là, tous les deux, immobiles et muets, le soleil d'hiver se leva.

La nouvelle année était commencée. Lorsque ses premiers rayons se glissèrent entre les rideaux fermés, le malade ouvrit les yeux et

revint un peu à lui.

Son regard tomba sur Catherine, une lueur d'intelligence parut dans ses yeux. Ses lèvres s'agitèrent et quelques mots incohérents s'en échappèrent. Tout de suite elle se pencha sur lui, son oreille tout contre ses lèvres.

— Papa... cher papa!... oui... que veux-tu?...

Il fit un violent effort pour parler, mais il ne pu encore qu'ébaucher quelques syllabes confuses. L'ouïe fine de la jeune fille cependant perçut trois mots.

— Bureau indien... testament...

Sa voix faible s'éteignit, ses yeux affaiblis regardaient avec une douloureuse angoisse dans les siens.

— Un testament dans le bureau indien... est-cela, papa?

Il fit un brusque mouvement d'assentiment et son visage pâle comme celui d'un mort, se ranima un moment.

— Et tu désires que je te l'apporte?

Il fit un second mouvement affirmatif.

— Vite! dit-il avec effort.

Elle se leva et quitta la chambre.

Le bureau indien était dans la bibliothèque; elle la traversa, ouvrit le bureau, fouilla les tiroirs l'un après l'autre et chercha, parmi les papiers qu'ils contenaient, celui dont elle avait besoin.

Elle le trouva sans beaucoup de peine, ferma le bureau et retourna dans la chambre du malade.

(A suivre.)

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix: 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2: 3 fr.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e — Sommaire du 8 juin 1902.

V^o Nacla: Courrier du Dimanche. — Jules Lévy: L'addition fantastique. — Théodore Cahu et Louis Forest: L'oubli? (suite). — Daniel Lesueur: L'honneur d'une femme (suite). — Paul de Sémant: Merveilleuses aventures de Dache (suite). — Jeanne France: Le luxe... voilà l'ennemi (suite). — Le comte Léon Tolstoï: Anna Karénine (suite). — Félicien Nacla: Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

LA NATURE. Revue des sciences illustrées, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Maison et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1515, du 7 Juin 1902.

L'utilisation chimique des varechs, par L. De Launay. — Les forces motrices hydrauliques dans le département de l'Orne, par J. L. — La grotte de Boutiques, par Lucien Briet. — Poudre métallique solidifiée par pression, par le colonel Lefèvre. — Les maisons primées de la Ville de Paris, par A. da Cunha. — La capture des comètes, par Maurice Fouché. — Les moyens de transport à Berlin, par Jean de Lraz. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 2 juin 1902, par Ch. de Villedeuil. — Pour nourrir un serpent python, par Albert Tissandier.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

SAINT-NICOLAS. — 23^e année. Sommaire du n° 27 — du 5 juin 1902.

La Saint-Yvonnice, par Jean Barœncy. — Le chapelet de Perles, par Eudoxie Dupuis. — Molinard-sur-Yton, par G. des Brûlées. — Le Salon de Roby, par Tante Nicole. — La Capitaine du « Yucatan » par E. Salgari. — L'oiseau de Cherstel, par Eymery. — Magie noire, par G. des Brûlées. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations de P. Girardet, Lewember, Albert Guillaume, A. Bertrand, P. Gamba, J. Geoffroy, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Paris et Départements: six mois 10 fr. — un an 18

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1540^e livraison (7 juin 1902).

Malheur est bon, par Danielle d'Arthez. — Les aventures de chasse du président Roosevelt. — Le sauvetage du « Tourny », par Et. Leroux. — Le Petit Roi de la Forêt, par Henry Gauthier-Villars. — Fâcheux oubli. — Rochambeau, par Emile Maison.

Abonnements: France: Un an, 20 fr. six mois 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 70 Paris, 6^e.

Viennent de paraître:

DE L'AVENIR DES PEUPLES CATHOLIQUES

par Emile de Laveleye avec les opinions de Gladstone, Michelet, Quinet, d'Hulst, Sismondi, Brunetière, etc.;... suivi du Syllabus texte officiel latin et français.

L'exemplaire franco: 0.50 Pour la propagande 13 fr. franco les 50 ex. S'adresser à M. Bazin, Divonne-les-Bains.

L'ARSENAL ANTIPAPAL

de Teofilo Gay, traduit de l'Italien par Léa-Gay-Humbert.

Prix: 2 fr. 50 franco. S'adresser à M. Perret, Taillan, Drôme

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. n° 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après:

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Rosperdon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée: 30 jours

Prix des billets (aller et retour): 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

Voyage circulaire en Bretagne

A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en

Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1^{re} classe et de 50 francs en 2^e classe, des billets circulaires, valables 30 jours comprenant le tour de la presqu'île:

Rennes, Saint-Malo St-Servan, Dinard, St-Brieux, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points de parcours.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre,

Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ-Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité: 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire: 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire: 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Omnibus mis en vente par la C^e d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grands omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hôpital près de la gare de Paris-Austerlitz.

Le propriétaire-gérant: A. COUËSLANT.